



COMPTE-RENDU DE LA CAPL 1 "MOUVEMENTS LOCAUX D'AFFECTION AU 01/09/2016" DU 07/07/2016

Assistait à cette CAP pour FO-DGFIP 79 : Olivier GARNIER

1 – AFFECTATIONS DITES "JURIDIQUES"

cette catégorie d'affectation concerne tous les agents ayant obtenu une affectation sur une mission/spécialité au sein d'une RAN, qu'il y ait un seul ou plusieurs postes vacants sur cette RAN. S'il n'y a qu'un seul poste vacant, l'affectation se fait forcément sur ce poste, sans besoin d'établir une fiche de vœux ; s'il y a plusieurs postes vacants, il est tenu compte au maximum des vœux formulés par les agents.

C'est la seule catégorie d'affectations sur laquelle la CAPL émet un vote.

12 agents étaient concernés pour cette CAPL.

Le vote a été unanimement favorable au projet d'affectations présenté par l'Administration.

2 – AFFECTATIONS "FINES" DES AGENTS AFFECTES JURIDIQUEMENT SUR LA RAN DE NIORT, EN SERVICE "DIRECTION"

Les agents concernés ont établi une fiche de souhaits quant aux postes qu'ils souhaitent occuper.

Il n'y a pas de vote concernant ces affectations ; il s'agit d'une information de la CAPL.

4 agents étaient concernés pour cette CAPL ; l'affectation "fine" de trois d'entre eux est désormais connue ; le Président de la CAPL s'est engagé à ce que le quatrième agent soit informé de son affectation "fine" (et les élus en CAP aussi) avant la fin du mois.

3 – AFFECTATION DES AGENTS ALD

Les agents concernés ont établi une fiche de souhaits quant aux postes qu'ils souhaitent occuper.

Il n'y a pas de vote concernant ces affectations ; il s'agit d'une information de la CAPL.

10 agents étaient concernés pour cette CAPL ; à l'issue de la CAPL, 10 agents connaissent leur affectation au 1er septembre (dont l'un jusqu'au 31/12/2016 seulement) ; le Président de la CAPL s'est engagé à ce que les deux agents restant soient informés de leur affectation (et les élus en CAP aussi) avant la fin du mois.

4 – DETACHEMENT

A ce jour, le détachement s'un seul agent est prévu, pour combler une vacance sur un poste "stratégique" de la Direction

**LE MOUVEMENT LOCAL D'AFFECTION DES CADRES A AU 1er
SEPTEMBRE 2016 EST DISPONIBLE DEPUIS LE 07 JUILLET 2016 SUR LE
SITE ULYSSE 79**

<http://www.fo-dgfiip-sd.fr/079/>